**Note d’information du Haut-Commissariat au Plan**

**relative aux principales caractéristiques de la population**

**active occupée en 2022**

**La présente note dresse les principales caractéristiques de la population active occupée ainsi que les traits saillants de la qualité de l’emploi en 2022.**

**En 2022, la population en âge d’activité a atteint 27,5 millions personnes, 12,2 millions sont des actives (10,7 millions pourvues d’un emploi et 1,4 million en situation de chômage) et 15,3 millions sont en dehors du marché de travail. Près de trois quarts des personnes en dehors du marché de travail (73,1%) sont des femmes, 68,8% résident en milieu urbain, plus de la moitié (51,1%) n’ont aucun diplôme et 44,9% sont âgées de 15 à 34 ans.**

**Le portrait des actifs occupés montre que plus de la moitié (52,6%) sont salariés, 30,3% indépendants, 12,3% aides familiaux et 2,1% employeurs. Les "Services" demeurent le premier pourvoyeur de l’emploi, avec 47,4% des actifs occupés, où 32,9% d’entre eux exercent dans la branche du commerce, suivi de l’"Agriculture, forêt et pêche", avec 29,3%.**

**Près de la moitié des actifs occupés (51,2%) n’ont aucun diplôme, 10,7% occupent des emplois occasionnels ou saisonniers, 12,8% exercent des emplois non rémunérés et 26,5% bénéficient d’une couverture médicale liée à l’emploi (46,7% pour les salariés) et 9% sont en situation de sous-emploi.**

**Évolution de l’activité**

En 2022, parmi les 27,5 millions de personnes en âge d’activité (les 15 ans et plus), 12,2 millions sont actives, ce qui correspond à un taux d’activité de 44,3%.

En plus de la faible participation à la vie économique, le taux d’activité est caractérisé par une baisse structurelle depuis le début des années 2000. Ce taux a enregistré une baisse annuelle moyenne de 0,3 point, entre 2017 et 2019 et d’1 point en 2020, année de propagation de la Covid-19, avant d’enregistrer une hausse de 0,5 point en 2021, s’établissant ainsi à un niveau avoisinant celui d’avant pandémie, puis une baisse de 0,9 point en 2022.

**Graphique 1 : Evolution de la population en âge d’activité (en milliers), de la population active (en milliers) depuis l’année 2017**

**Une part importante de la population adulte reste exclue du marché du travail**

Près de trois quarts des inactifs (73,1%) sont des femmes, 68,8% résident en milieu urbain, plus de la moitié (51,1%) n’ont aucun diplôme et 44,9% sont âgés de 15 à 34 ans.

 Avec un effectif de 11,2 millions personnes, les femmes en dehors du marché de travail représentent 80,2% de la population féminine en âge de travailler (81,7% en milieu urbain et 77,2% en milieu rural).

D’autre part, parmi les 5,9 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans, 15,4% exercent un emploi (905.000 personnes), 7,4% sont à la recherche d’un emploi (439.000) alors que 77,2% sont en dehors du marché du travail (4,6 millions). Les trois quarts des jeunes en dehors du marché du travail (77%) sont des élèves ou étudiants et 19,6% sont des femmes au foyer.

Plus d’un jeune sur quatre âgé de 15 à 24 ans (25,2%, ou 1,5 million) au niveau national ne travaille pas, n’est pas à l’école et ne suit aucune formation (NEET). Près de 72,8% d’entre eux sont des femmes, avec 40,6% sont mariées et 68,2% d’entre eux ont un diplôme.

**Graphique 2 : La situation des jeunes au regard de l’emploi et de la scolarisation en 2022 (%)**

En plus de leur faible participation à la vie active, reflétée par un taux d’activité de 22,8% en 2022, les jeunes souffrent de la persistance d’un niveau élevé du chômage. Le taux de chômage s’élève à 32,7% parmi les jeunes de 15 à 24 ans contre 13,2% pour les personnes âgées de 25 à 44 ans et 3,3% pour les personnes âgées de 45 ans ou plus. Ce taux culmine à 61,4% parmi les jeunes diplômés de niveau supérieur.

**Une création nette d’emplois insuffisante**

L’économie marocaine n’a pas réussi à générer suffisamment d’emplois pour absorber l’augmentation de la population en âge de travailler. Celle-ci a connu une hausse en moyenne de près de 400.000 personnes, alors que, l’économie a créé en moyenne 121.000 postes au cours des trois dernières années qui précèdent la crise sanitaire liée à la Covid et elle a perdu 432.000 postes d’emploi en 2020 pour ensuite créer 230.000 postes d’emploi en 2021 et perdre 24 000 emplois en 2022.

**Graphique 3 : Création de l’emploi entre 2017 et 2022 (en milliers).**

S’agissant du taux d’emploi, après une hausse de 0,3 point, entre 2020 et 2021, passant de 39,4% à 39,7%, le taux d’emploi a reculé de 0,6 point pour se situer à 39,1% au niveau national en 2022.

Ce taux a augmenté de 0,2 point en milieu urbain (de 35,1% à 35,3%) et a baissé de 1,9 point en milieu rural (de 48,4% à 46,5%). Il a baissé parmi les hommes (-0,3 point) et parmi les femmes (-1 point).

Le taux d’emploi des jeunes de 15 à 29 ans a atteint 25% en 2022 (contre 25,4% en 2021). Le taux d’emploi des personnes de 30 à 44 ans a légèrement baissé de 0,7 point pour atteindre 54,1%, contre 54,8% une année auparavant.

**Les Services et l’Agriculture, forêt et pêche, premiers pourvoyeurs d’emploi de l’économie nationale**

La répartition des actifs occupés selon le secteur d’activité montre que le secteur des "Services" se situe en première position avec 5.099.000 personnes et une part de 47,4%, suivi de l’"Agriculture, forêt et pêche" avec 3.149.000 personnes (29,3%), de l’**"**Industrie y compris l’artisanat**"**, avec 1.289.000 personnes (12%) et, enfin, des BTP avec 1.209.000 personnes (11,2%)[[1]](#footnote-1).

Parmi les 5.099.000 personnes exerçant dans le secteur des **"**Services**"**, 32,9% relèvent de la branche du commerce, 12,1% des services sociaux fournis à la collectivité et 11,9% du transport, entrepôts et communications.

**Graphique 4 : Répartition des actifs occupés selon les secteurs d’activité en 2022 (%)**

**Les statuts du salariat et de l’emploi indépendant prédominent**

Plus que la moitié (52,6%) des actifs occupés sont des salariés (contre 51,8% une année auparavant), 30,3% des indépendants (contre 29,6%), 12,3% des aides familiales (contre 13,7%) et 2,1% des employeurs (contre 2,2%).

Les professions les plus exercées sont les professions des″artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux″ avec 19,6%, des "ouvriers et manœuvres de l’agriculture et de la pêche" (17,8%) et des "manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers" (16,5%).

**Niveaux d’instructions plus élevés dans les Services et l'Industrie**

En 2022, un peu plus de la moitié (51,2%) des actifs occupés n’ont aucun diplôme, 31,8% ont un diplôme de niveau moyen[[2]](#footnote-2)et 17% un diplôme de niveau supérieur[[3]](#footnote-3).

Selon le secteur d’activité, la part des actifs occupés ayant un diplôme supérieur est de 28,8% dans les services, 17,7% dans l'industrie y compris l’artisanat et de 7,2% dans les BTP.

**Graphique 5 : Structure de la population active occupée selon le diplôme et le secteur en 2022 (%)**

**Niveau d’inégalité par secteur**

En 2022, un peu plus du quart des actifs occupés (26,5%) bénéficient d’une couverture médicale liée à l’emploi, 38,3% dans les villes et 9,4% à la campagne.

Les actifs occupés exerçant dans l’Industrie y compris l’artisanat enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé avec 46,3%, suivis de ceux relevant du secteur des Services (37,9%), des BTP (12,4%) et de l’Agriculture, forêt et pêche (5,4%).

**Graphique 6 : Taux de couverture des actifs occupés de 15 ans et plus par une assurance maladie liée à leur emploi, selon le milieu de résidence (%)**

**Graphique 7 : Taux de couverture des actifs occupés de 15 ans et plus par une assurance maladie liée à leur emploi, et part des salariés ayant un contrat de travail selon le secteur d’activité en 2022 (%).**

La part des actifs occupés affiliés à un régime de couverture médicale s’améliore nettement au fur et à mesure que le niveau de diplôme s’élève. Elle passe de 11,8% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 72,2% parmi celles ayant un diplôme supérieur.

Un peu moins de la moitié (46,7%) des salariés bénéficient d’une couverture médicale assurée par l’employeur, 53,9% en milieu urbain et 26,4% en milieu rural, 59% parmi les femmes et 43,6% parmi les hommes. Pour les auto-employés, cette part est de 5,5%.

Un actif occupé sur quatre (25,8%) est affilié à un système de retraite, 37,9% en milieu urbain et 8,1% en milieu rural. Le taux de couverture par un système de retraite est plus élevé parmi les femmes que les hommes, respectivement 30,6% et 24,5%.

Par ailleurs, près de la moitié des salariés (48,8%) disposent d’un contrat formalisant leur relation avec l'employeur. Cette part s’élève à 62,3% parmi les femmes contre 45,3% parmi les hommes.

Les travailleurs dans les BTP et l’Agriculture, forêt et pêche enregistrent les taux les plus faibles de contractualisation, 18,3% et 20%, respectivement. Alors que, les travailleurs dans l’Industrie y compris l’artisanat et les Services sont contractualisés à hauteur de 61,6% et 60,6%, respectivement.

**Graphique 8 : Répartition des actifs occupés salariés de 15 ans et plus selon le diplôme et le type de contrat de travail 2022 (%)**

Près d’un actif occupé sur dix (10,7%) exerce un emploi de type occasionnel ou saisonnier, 14,4% en milieu rural et 8,2% en milieu urbain. Ces parts étaient respectivement de 10,5%, 13,9% et 8% en 2021.

Prés de 12,8% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré, les ruraux, avec 27,8%, plus que les citadins (2,5%) et les femmes, avec 33,6%, plus que les hommes (7,2%). Les personnes n’ayant aucun diplôme sont également plus touchées par l’emploi non rémunéré avec 16,9% contre 11,5% pour celles ayant un diplôme moyen et 2,8 pour celles ayant un diplôme supérieur.

**Sous-emploi en baisse**

Il est à rappeler que le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a atteint 972.000 personnes, 520.000 personnes dans les villes et 452.000 à la campagne. Le taux de sous-emploi est passé de 9,3% à 9% au niveau national, de 8,8% à 8,1% en milieu urbain et de 10% à 10,4% en milieu rural.

Les catégories ayant connu les baisses les plus importantes du taux de sous-emploi sont les personnes âgées de 35 à 44 ans (-0,7 point), les hommes (-0,5 point) et les citadins (-0,7 point).

**Graphique 9 : Évolution du taux de sous-emploi parmi certaines catégories de la population active occupée entre 2021 et 2022 (%)**

Selon la profession, le taux de sous-emploi des commerçants et des intermédiaires commerciaux a connu la baisse la plus importante de 6,6% en 2021 à 5,0% en 2022 (‑1,6 point), suivi des employés (-1,0 point) et des manœuvres non agricoles, des manutentionnaires et travailleurs des petits métiers (-0,9 point).

Les secteurs ayant connu une forte baisse du sous-emploi sont, les BTP avec -1,4 point (de 17,8% à 16,4%), les services avec -0,9 point (de 8,0% à 7,2%), et l’Industrie y compris l’artisanat avec -0,3 point (de 6,5% à 6,2%).

**Graphique 10: Évolution du taux de sous-emploi selon les secteurs d’activité économique entre 2021 et 2022 (%)**

Selon le type de sous-emploi, la part du sous-emploi lié à la durée de travail[[4]](#footnote-4) a connu, entre 2021 et 2022, une baisse de 0,9 point passant de 45,8% à 44,9%. A l’inverse, le sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé a augmenté au cours de la même période, de 54,2% à 55,1%.

Dans ce contexte, la population active occupée en situation de sous-emploi lié à la durée de travail, a atteint, en 2022, 437.000 personnes au niveau national contre 459.000 une année auparavant. Le taux correspondant est passé de 4,3% à 4,1% au niveau national, de 4,9% à 5,1% à la campagne et de 3,8% à 3,3% dans les villes.

Enfin, la population active occupée en situation de sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé est passée, au niveau national, de 543.000 personnes en 2021 à 535.000 en 2022. Le taux correspondant s’est ainsi stagné à 5% au niveau national, et est passé de 5% à 4,8% en milieu urbain et de 5,1% à 5,2%en milieu rural.

1. La différence par rapport au volume total de l'emploi concerne les activités non désignées. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-2)
3. Les diplômes de niveau supérieur regroupent le baccalauréat, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-3)
4. Conformément aux recommandations du BIT, le sous-emploi est constitué, selon l’approche de l’Enquête nationale sur l’emploi, de deux composantes, la première liée au nombre d’heures travaillées et la deuxième à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé. [↑](#footnote-ref-4)